

DOCTEUR, PRENEZ SOIN DE VOUS

La CPAM du Var et la Commission d'entraide du CDM⁸³
se préoccupent de votre santé

UN MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR VOTRE SANTÉ

Venez réaliser un examen de prévention personnalisé et confidentiel, pratiqué par une équipe pluridisciplinaire.

Ce service gratuit est proposé à tous les médecins exerçant dans le Var, sur rendez-vous à Toulon, au Centre d'Examens de Santé, Place Général Pouyade, la Rode.

Selon les possibilités, des créneaux pourront être proposés sur un des sites délocalisés du département.

Vous connaissez le « bilan de santé » pour vos patients ? Aujourd'hui, nous adaptons notre examen de prévention à la santé des médecins et à leurs préoccupations.

CONFIDENTIALITÉ ET NEUTRALITÉ

Les professionnels du Centre d'exams de santé sont soumis au secret professionnel et au secret médical, au même titre que vous. Vos données médicales sont réservées à l'usage du Centre et ne peuvent pas faire l'objet d'un accès du service médical, ni transmis au Conseil de l'Ordre des Médecins, sauf à votre demande expresse^{**}.

Si besoin, vous pouvez contacter la Commission Entraide du Conseil de l'Ordre des Médecins. Nous garantissons une parfaite neutralité et confidentialité de vos échanges.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Notre équipe dédiée vous recevra sur rendez-vous. Après avoir été accueilli(e) et fait le point sur vos droits et votre carte Vitale, vous serez reçu(e) successivement par une infirmière, un dentiste et un médecin.



Accueil et mise à jour de vos droits



Examen paraclinique

Prise des constantes (poids, tension), vue, audio, spirométrie, ECG, bilan biologique.



Examen bucco-dentaire

Dépistage d'éventuelles pathologies bucco-dentaires, interventions éducatives de prévention



Consultation avec le médecin

Examen clinique, dépistage des cancers, synthèse des autres examens, possibilité de réaliser un frottis ou un vaccin de rattrapage, orientations selon vos besoins (santé mentale, addictions, sommeil, mode de vie...).

Durée totale : 2 h 30, le matin uniquement.

À l'issue, un compte-rendu vous sera adressé personnellement par voie postale ou messagerie sécurisée

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?



Inscriptions par e-mail : cet.com-var@assurance-maladie.fr -
Objet du mail à indiquer : **EPS soignants**

(*) Dans un premier temps, ce service est uniquement proposé aux médecins exerçant dans le département du Var (83). (**) Les données recueillies durant un examen de prévention en santé sont protégées au titre de l'article L.1111-2 du Code de la santé publique et des articles 1315 et 1341 du Code civil. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à l'article L. 1111-2 du Code de la santé publique, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de modification des données vous concernant auprès du Centre d'exams de santé.